

COMMUNE DE
FAUGUERNON

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :

Patrick Flamand

COMITE DE

REDACTION:

Christian Bacq

Anne Duruflé

Dominique Gautier

Christophe Gentil

IMPRESSION:

Mairie de Fauguernon

TIRAGE:

150 exemplaires et
diffusion sur le site In-
ternet

DEPOT LEGAL:

07 2009



Crédit Photo : Christophe Gentil

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire 1

Le repas communal 2

La vie du village 3

La vie du village 4

Patrimoine 5

Portrait 6

Le Journal de FAUGUERNON N° 51

N° 51 OCTOBRE 2022 Le Pays de l'Aulne et du Hêtre

LE MOT DU MAIRE

L'année dernière, nous nous réjouissons en septembre du bon niveau des nappes phréatiques, elles sont aujourd'hui à un niveau très bas suite à la sécheresse qui a sévi en France pendant plusieurs mois, y compris en Normandie.

Nombreux sont ceux qui attendent la pluie avec impatience, dans le Pays d'Auge nous avons de la chance, nous sommes sûrs qu'elle ne va pas tarder à tomber.

En attendant, de nouvelles mesures plus restrictives de l'usage de l'eau dans le département du Calvados ont été prises par le Préfet le 29 août.

Cela n'a pas empêché le comité d'animation de préparer avec enthousiasme le repas de la commune qui, vu le grand nombre des participants, traduit bien l'importance du vivre ensemble dans notre village.

Vous savez tout le prix que j'attache à cette notion et je reste à votre entière disposition pour réfléchir ensemble à tous les moyens de l'améliorer.



Crédit photo : Christian Bacq

PORTRAIT DE LA NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

La secrétaire de mairie en poste depuis novembre 2020, Virginie Declercq, a donné sa démission pour des raisons personnelles à compter du 14 octobre prochain.

Mme Bénédicte Baillat a fait acte de candidature pour la remplacer et la décision de la recruter a été prise très rapidement au vu de sa longue expérience professionnelle en tant que secrétaire de mairie.

Elle occupe en effet ce poste depuis 17 ans, d'abord 4 ans et demi à OUILLY-le-Vicomte et depuis 2010 à Coquainvilliers.

Mme Baillat est née à Lisieux. Elle a fait des études de géographie à l'université de Caen et réussi le concours de rédacteur territorial de la filière administrative de la fonction publique territoriale en 2005.

Elle a accepté ce poste à Fauguernon pour compléter son temps de travail, soit 7 heures par semaine.

Les horaires d'ouverture de la mairie devront être modifiés dès le 18 octobre prochain :

NOUVEAUX HORAIRES : mardi de 14h à 18H et le vendredi de 13h à 16h

REPAS DU COMITÉ D'ANIMATION DE FAUGUERNON

Après deux années sans réjouissances villageoises à cause de la pandémie, les habitants ont enfin pu se retrouver dans la cour de la ferme du château, le dimanche 11 septembre, pour le traditionnel repas de la commune. Que les Gurrey soient ici maintes fois remerciés, il n'y a pas plus beau lieu pour organiser un tel événement.

La nouvelle équipe d'animation avait choisi d'organiser un barbecue avec des FRIIIITES (mais pas seulement) ! Le dessert a été confectionné par **David**, le boulanger de Cormeilles, qui réside à Fauguernon.



Crédit photo : Christian Bacq



Crédit photo : Philippe Gurrey

Un soleil radieux s'est invité pour cette journée conviviale qui a réuni plus de 100 personnes dans une ambiance joyeuse et sympathique. De nouveaux habitants ont ainsi eu l'occasion de faire la connaissance des plus anciens résidents.

Des bénévoles, à savoir les conjoints des membres du comité d'animation et d'autres personnes qui se sont mises au service de l'organisation, ont facilité le bon déroulement de la cuisson des saucisses et des côtelettes et le passage des plats. Un grand merci à eux.

Le traditionnel jeu proposé à l'apéritif (offert par le Comité) a rencontré un franc succès. Pour mémoire, la question était la suivante : « de combien de briques sont constitués les murs de la mairie de la commune ? ». La gagnante a reçu son lot : un panier garni.

Les participants ont manifesté leur plaisir d'être réunis, qui s'est exprimé par de nombreux éclats de rire et ont vivement remercié les organisateurs, qui en ont été sincèrement touchés. Mme Anne Duruflé (adjointe au Maire) a réalisé un « micro-trottoir » en posant la même question à tous les convives attablés qui sont unanimes pour souligner l'importance de tels événements festifs dans la vie de la commune. La joie de se voir, de se rassembler, de se retrouver s'est exprimée à toutes les tables et tous de dire qu'ils sont prêts à revenir.

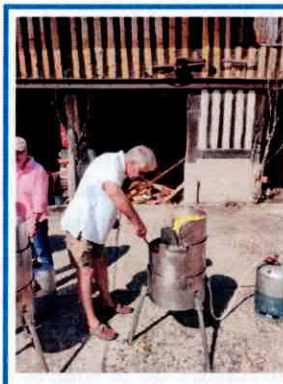


Crédit photo : Christian Bacq

Merci aux nombreux habitants qui ont participé à cette belle manifestation. Nous espérons vous accueillir encore plus nombreux pour les événements à venir.



Crédit photo : Philippe Gurrey



Crédit photo : Christian Bacq



Crédit photo : Christian Bacq

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL SUR LES USAGES DE L'EAU.

L'été 2022 a été le deuxième plus chaud enregistré en France avec en moyenne 2,3°C au-dessus des normales de la période 1991-2020. Il n'a été devancé que par l'été 2003.

Pour faire face à la sécheresse, le Préfet du Calvados a émis un nouvel arrêté portant limitation ou interdiction provisoire des usages de l'eau à compter du 26 août 2022, en vigueur jusqu'à ce jour.

Il est fait appel à la responsabilité et au sens civique de tous les utilisateurs et usagers pour faire un usage raisonné et économe de l'eau en restreignant volontairement leur consommation.

De plus, Il est interdit :

- d'arroser les pelouses, les espaces verts publics et privés, les jardins, les fleurs.
- de remplir les piscines à usage personnel,
- de laver les véhicules (les stations de lavage sont fermées)
- d'arroser les potagers entre 10h et 20h.
- de faire fonctionner les fontaines d'ornement, les points d'eau dans les cimetières et les douches de plages.

C'est bientôt l'automne qui nous amènera sans doute la pluie et la levée de cet arrêté applicable au plus tard jusqu'au 30 novembre 2022....



Crédit photo : Christophe Gentil

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera, comme chaque année au monument aux morts pour la France, face à la mairie, le vendredi 11 novembre 2022 à 11h00.

Elle sera suivie d'un apéritif offert par l'amicale des anciens combattants de Fauguernon.

Crédit photo : Christophe Gentil

ARBRE DE NOËL A FAUGUERNON

Bonne nouvelle, la commune de Fauguernon prévoit d'organiser cette année à la ferme du château, le samedi 3 décembre à 16h00, un arbre de Noël pour les enfants de 0 à 12 ans, avec au programme un beau sapin de Noël et un goûter festif. Le Père Noël, prévenu à temps, sera de passage comme il se doit avec sa hotte que l'on espère bien remplir.

Tous les enfants intéressés par cette proposition sont priés de bien vouloir s'inscrire avant le 31 octobre en envoyant un message à l'adresse mail mairiefauguernon@orange.fr en précisant leur nom et leur âge.

MARCHÉ
de **NOËL**

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 DECEMBRE
10-18H

Nombreux exposants
& tours du château

L'ANCIEN CHÂTEAU DE FAUGUERNON
364 ROUTE DE ROCQUES 14100 FAUGUERNON

Crédit : Jo Walton

Le troisième Marché de Noël aura lieu à la ferme du château, les samedi et dimanche 3 et 4 décembre de 10h00 à 18h00.

Parmi la quinzaine d'exposants, vous trouverez de nouveaux vendeurs qui proposeront des bijoux magnifiquement travaillés, des céramiques, des vêtements pour enfants, des designs de tissus uniques, des créations en bois et des décorations de Noël. Vous pourrez également y déguster de délicieux plats et diverses boissons.

Des visites guidées de notre forteresse du 12ème siècle vous seront également proposées.

Venez profiter du marché pour trouver des cadeaux de Noël dans notre ancien château.

QUEL AVENIR POUR LES CHARITONS A FAUGUERNON ?

Certains s'inquiètent de l'avenir de la confrérie des charitons à Fauguernon, en effet ils ne sont plus que sept et ils ne sont plus tout jeunes.

Souhaite-t-on maintenir dans notre village cette vieille tradition normande qui se perpétue au coeur de la Normandie, du Pays d'Auge au Lieuvin, sur le territoire de l'ancien diocèse de Lisieux, entre le Calvados et l'Eure : celle des charitons qui accompagnent encore aujourd'hui le deuil des familles après un décès...?

Ces confréries sont apparues aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles dans diverses régions de Normandie.

Leur origine est liée aux confréries laïques qui emportaient et enterraient les morts pendant les grandes épidémies du Moyen-Âge. Ces associations de paroissiens catholiques assuraient bénévolement les inhumations et accompagnaient les familles en deuil. Chaque confrérie disposait d'un règlement intérieur. Ses membres étaient nommés les charitons, bons chrétiens catholiques et de bonne réputation. Leur engagement était reçu par le maître, régulièrement renouvelé par rotation entre les frères. Leur nombre est limité à 15. Les confréries de charité ont passé les siècles au travers des vicissitudes de l'histoire. Interdites pendant la révolution française, suite au décret du 18 août 1792, elles furent rétablies le 10 septembre 1801. C'est en Normandie, dans l'Eure, que cette institution a le mieux résisté à travers les siècles.



La fonction des charitons, ouverte également aux sœurs, peut être jugée obsolète aujourd'hui mais elle offre la possibilité heureuse de faire preuve de solidarité, d'apporter de l'aide à ceux qui sont dans le besoin et de combler la solitude de certains.

Les habitants de Fauguernon (hommes et femmes) qui seraient intéressés de rejoindre la confrérie des charitons sont invités à prendre contact avec M. Claude Guesdon, le trésorier (tel 06.42.67.62.83 / 02.31.64.75.31), ou M Philippe Gurrey (tel. 06.10.30.75.99 / 02.31.64.78.40).

DU NOUVEAU SUR LE PROCHAIN RECENSEMENT DE FAUGUERNON



Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Il est obligatoire et confidentiel. Il se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

L'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) organise et contrôle le recensement, la commune prépare et réalise la collecte. Pour ce faire, elle désigne un coordinateur et un agent censeur nommé par arrêt municipal. L'un et l'autre suivront une formation dans le courant du mois de novembre menée par un superviseur de l'INSEE Calvados.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un

Mairie de Fauguernon, 29, chemin de l'église 14100 FAUGUERNON

Tél: 02 31 64 98 28 ou 06 07 46 73 79

Courriel: mairiefauguernon@orange.fr

Site: www.fauguernon.fr

Facebook : Fauguernon

NOUVEAUX HORAIRES : mardi de 14h à 18H et le vendredi de 13h à 16h

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE FAUGUERNON

Le processus est long, nous le savions, il faut 18 à 24 mois pour réaliser un petit chantier de restauration, quand tout va bien. Le programme actuel concerne 4 statues remarquables et 3 peintures classées.

Où en sommes-nous ? Après consultation de 6 restaurateurs habilités, puis validation du programme par le Bureau de l'Association le 5 juillet, la Conservatrice du patrimoine du Calvados a donné son aval le 8 septembre. Le Bureau sera réuni en septembre pour préparer un dossier qui sera soumis à délibération du Conseil municipal. Petit rappel : la commune est propriétaire des biens et est appelée à participer à hauteur de 20% minimum du coût des restaurations, soit environ 5 000 €. Ainsi, l'Association prépare et propose, le Conseil municipal décide.



Crédit Photo :
Mairie de
Fauguernon

Comment se passe une restauration ? Prenons ici l'exemple de la statue en pierre de la Vierge à l'Enfant, en pierre calcaire, sculptée et peinte (14^{ème} siècle).

Le restaurateur fait d'abord des constats = bon état de la pierre, couronne disparue, tête de l'Enfant détachée, revers également sculpté et polychromé, ... et polychromie originale présente sous celle visible actuellement, encrassement moyen. Les constats sont spécifiques pour chaque statue.

Que propose le restaurateur ? Un dégagement aux scalpels de la polychromie, un fixage de la polychromie, le recollage de la tête de l'Enfant, la retouche de lacunes de polychromie, la sécurisation, ... Ainsi très souvent, les statues ont été repeintes ou badigeonnées en couvrant la polychromie d'origine. Le travail à réaliser représente quelques dizaines d'heures de travail en atelier et le transport. Cela a un coût, les chiffres validés seront publiés après délibération du Conseil municipal.

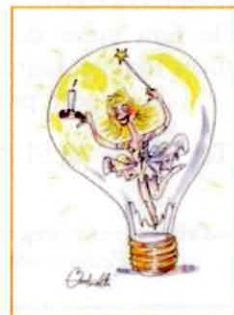
Vous dire qu'il est passionnant de faire revivre une création d'artiste ? Oui, sans hésitation, c'est l'objectif premier !

Devinette : une autre Vierge à l'Enfant a trois bras, est-ce possible ? Oui, ailleurs.

Pour information : l'assemblée générale 2022, ouverte à tous, se tiendra le samedi 3 décembre à 11h00 en l'église de Fauguernon.

LES FEES NE SONT PAS TOUJOURS SYMPATHIQUES ...

En raison des préconisations de réduction des ressources énergétiques et après examen des projections de facturation de la consommation électrique communale, le conseil municipal a voté à l'unanimité la réduction du temps de l'éclairage public communal. Ainsi, l'illumination de l'église et de la mairie se fera toujours automatiquement en fonction de la lumière naturelle mais il sera programmé pour une extinction à 20h00 au lieu de 23h00. Evidemment, la question s'est posée pour la remise en place ou non des guirlandes lumineuses de Noël. Celles-ci, composées d'ampoules LED, ne consomment que peu d'énergie, elles seront installées pour la durée des fêtes avec la même amplitude horaire mais dans un déploiement plus modeste.



DES ROIS ET DES REINES



La commune et le comité d'animation vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Philbert-des-Champs le 15 janvier à 14h00 pour partager la galette des rois. Un moment privilégié pour se retrouver au chaud et se raconter nos fêtes de fin d'année et nos projets, souhaits et vœux pour l'avenir. Un formulaire d'inscription sera distribué vers mi-décembre à nous renvoyer avant le 5 janvier 2023.

UN LIEU, DES HABITANTS.

ET SI ON MANGEAIT LOCAL ?

Notre village accueille une nouvelle entrepreneuse, Coralie Flamand. Un parcours atypique : née à Mathieu près de Caen, elle a fait au Mans des études d'infirmière, métier qu'elle a exercé à Rouen pendant 7 ans. Principalement en cardiologie et en EHPAD.

Elle est arrivée à Fauguernon il y a 6 ans pour s'installer avec Geoffray. Ils s'y sont mariés en 2020 et nous ont enrichis de deux petits Fauguernonais, Gaston et Achille.

Depuis sa plus tendre enfance, le jardin était sa cour de jeu. Elle a toujours aimé ça ! Mais son métier d'infirmière lui prenait beaucoup trop de temps et d'énergie pour s'y consacrer comme elle aurait voulu. Alors elle décide, durant sa dernière grossesse, de faire une reconversion professionnelle et reprend ses études pour avoir un BPREA. (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole).



Crédit Photo : Christian Bacq

Depuis janvier dernier, elle exploite "le petit pré" et a commencé les ventes dès le joli mois de mai, comme dit la chanson... Pour l'instant, elle dispose de 3000 m² dont 600 sont couverts. Elle y travaille seule, aidée quand même par Geoffray pour le gros œuvre. Coralie limite au maximum le travail de la terre pour ne pas l'éroder, mais il faut être réaliste, la grelinette prend beaucoup trop de temps. Elle a donc un tracteur et un motoculteur pour y arriver. Les démarches pour obtenir un label Bio pour ce terrain sont en route... pas facile, ni rapide, mais elle s'accroche ! Jamais de pesticides et autres produits chimiques. Elle fait elle-même ses purins (orties, consoude, fougères etc.). Elle utilise beaucoup de compost, d'autant plus que c'est une terre très argileuse, entre autres avec du fumier de cheval du haras de Fauguernon. Les commandes se font par téléphone ou via les réseaux sociaux. Vous trouverez plus bas les coordonnées

Ses projets ? S'agrandir ! Sont prévus 1,8 hectare dont 1200 m² couverts (peut-être même plus par la suite) avec beaucoup de fleurs pour attirer les pollinisateurs et aussi quelques fleurs à couper. Puis passer à la vente en marchés. Très certainement un à Fauguernon le samedi et un à Pont-l'Évêque le lundi dans un premier temps. Actuellement, Coralie fait des démarches auprès des écoles locales, restaurants, primeurs... pour les fournir en bio local.

Elle fera aussi de la transformation, ratatouille en bocaux, sauces tomate, haricots... lorsqu'il y aura trop de légumes...

Le petit pré ne demande qu'à devenir grand !

Tel : 06.86.58.51.80 - Facebook : « au potager du petit pré »



Crédit Photo : Christian Bacq

Que vous soyez entrepreneur, artiste, membre d'une association, ou quoi que ce soit d'autre qui vous semble pouvoir intéresser les Fauguernonais, n'hésitez pas si vous le souhaitez, à nous contacter pour être un de nos prochains portraits.

CARNET NOIR

Monsieur Roland JOUVEAUX le 15 Juin 2022

Monsieur André AUTRET le 07 Août 2022



NOTE DU JOURNAL

Le journal de Fauguernon dispose à présent d'une adresse mail dédiée. Cette boîte mail ne peut être ouverte que par les membres du comité de rédaction. Elle a été créée pour que vous puissiez nous écrire, nous faire part des sujets qui vous intéressent, nous envoyer des photographies, etc.

Si vous désirez recevoir le journal de Fauguernon par mail, merci de communiquer votre adresse électronique par ce biais : journal.fauguernon14@gmail.com